



MISSION & VISION
MANIFESTES
VALEURS &
CODE DE CONDUITE

HTS TENTIQ GMBH | KEFENROD, JUIN 2022



HTS
TENTIQ



PRÉAMBULE

Ce document se veut être une aide aux collaborateurs de HTS TENTIQ pour appréhender leurs tâches professionnelles, et leur servir de guide pour mener leurs activités quotidiennes de façon claire et sécuritaire sur l'ensemble de leur environnement de travail. En interne comme lors des contacts avec l'extérieur, l'attitude des collaborateurs de HTS TENTIQ doit refléter les principes ci-après et ne pas s'en écarter.

Les collaborateurs de l'entreprise sont garants de l'image de HTS TENTIQ véhiculée dans son environnement commercial et de la manière dont l'entreprise est perçue à l'extérieur. Le comportement des collaborateurs a un effet identique sur toutes les parties intéressées

(actionnaires) de HTS TENTIQ (clients, concurrents et autres partenaires commerciaux, sociétaires, partenaires financiers, représentants d'institutions publiques) que sur les collaborateurs directs et indirects de HTS TENTIQ et les entreprises auxquelles elle est associée.

La direction de HTS TENTIQ demande à ses collaborateurs de prendre connaissance du contenu de ce document et d'agir en conséquence. Elle est à la disposition de tous les collaborateurs, afin de délivrer des conseils et consignes pour une mise en œuvre au quotidien, ainsi que des pistes pour éviter les conflits ou, si besoin est, les résoudre.

Mission et identité de l'entreprise

Qu'est ce que c'est ? Le manifeste de notre mission décrit le but de notre action en tant qu'entreprise ou, en d'autres termes, la contribution ou plus-value que nous apportons au client ou à l'utilisateur final par l'intermédiaire de nos produits et services. Le message essentiel du manifeste relatif à la mission répond à la question suivante : « Qu'est-ce que HTS TENTIQ aujourd'hui et quels services rend-elle à ses clients ? »

Nos clients, leurs souhaits et leurs idées d'application à laquelle nous fournissons une solution technique sont au cœur de nos efforts en tant qu'entreprise. Chez HTS TENTIQ, nos clients se voient remettre bien plus qu'un simple produit fini.

Identité de l'entreprise

FAIRE LES CHOSES EN GRAND

Vision de l'entreprise

Quelle est-elle ? Plus qu'un objectif à long terme, c'est une vision qui nous anime et que nous ambitionnons d'atteindre à travers notre orientation stratégique et entrepreneuriale. Cette déclaration visionnaire doit faire référence aux actions menées à ce jour par l'entreprise, et être le résultat d'une voie suivie sans jamais déroger à celle qui a été tracée. Notre entreprise voit loin, et notre vision se base ;

davantage sur les objectifs qualitatifs auxquels la société aspire et que nous pouvons atteindre par nos prestations, que sur les objectifs quantitatifs de taille, de chiffres d'affaires ou de profit. Tout comme pour la mission de l'entreprise, l'ensemble des actionnaires doit se retrouver dans la déclaration visionnaire que nous voulons claire et intelligible.

MANIFESTE VISION

« Nous sommes convaincus qu'une solution d'espace idéale existe pour chaque client. Nous créons des produits parfaitement adaptés à chaque application et région du monde. »



MANIFESTE MISSION

« Nous développons et construisons des solutions d'espace pour nos clients du monde entier. Nous donnons vie aux bâtiments temporaires et diverses applications souhaités par nos clients en recourant à la technologie et à la qualité tout en faisant preuve de flexibilité et de fiabilité. »

SYSTÈME DE VALEURS

Pourquoi une entreprise devrait-elle avoir des valeurs ? Les valeurs de l'entreprise constituent une base solide pour les agissements de nos collaborateurs qui y trouvent la stabilité nécessaire à leurs actions en interne comme en externe. Les décisions prises dans les sphères de responsabilité respectifs doivent suivre ces valeurs fondamentales et aideront tout collaborateur dans son travail quotidien, d'autant plus dans les situations difficiles. Nous souhaitons inscrire ces valeurs dans notre culture d'entreprise et qu'elles puissent être perçues en interne comme en externe.

Le système de valeurs de HTS TENTIQ repose sur 7 piliers d'importance égale. Ces valeurs doivent être comprises comme des bases sur lesquels nous évoluons.



Diversité culturelle

Nous respectons l'individualité de tout un chacun, et savons ce que la diversité culturelle peut apporter partout où nous exerçons.



Liberté d'opinion et fair-play

Nous encourageons la liberté d'opinion et le fair-play et appelons à une attitude loyale les uns par rapport aux autres. Les avis d'autrui influent sur notre discernement et nos prises de décision.



Performance et qualité

Nous satisfaisons aux exigences de performance et de qualité de nos clients et atteignons les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous aspirons à délivrer des produits et services exempts de la moindre erreur.



Sécurité et protection au travail

La sécurité et l'intégrité de nos collaborateurs est la première priorité dans l'appréhension de nos tâches.



Durabilité

Nos produits offrent une très grande flexibilité et une de nombreuses possibilités de recyclage. Le démontage simple et rapide de nos bâtiments temporaires, qui peuvent être remontés ailleurs, ménage les ressources et ouvre la voie à des économies financières. Les procédures et processus qui ont cours dans notre entreprise sont pensés pour préserver les ressources et éviter le gaspillage.



Esprit tourné vers les clients et innovation

Nous déployons tous les moyens pour répondre aux besoins et aux attentes de nos clients. Nous axons nos innovations et développons nos produits d'après l'utilité que peuvent en retirer nos clients, tout en apportant une plus-value pour chaque application.



Responsabilité

Nous travaillons avec soin et précision, agissons tout en transparence et crédibilité, et incitons nos équipes à assumer les responsabilités qui sont les leurs dans le cadre de leur travail.



CODE DE CONDUITE

Quel est le but de notre code de conduite ? Dans l'environnement commercial, lors de toutes les transactions et dans l'attitude entre collègues, partenaires commerciaux et autres parties intéressées, nous faisons quotidiennement face à des défis qui exigent de nous d'agir au mieux et en ayant conscience de nos responsabilités. Outre la culture d'entreprise à laquelle nous aspirons et que nous souhaitons ancrer, nous nous préoccupons aussi des questions d'ordre juridique et des cadres légaux. Les règles de conduite qui suivent sont établies afin accroître la sécurité lors de l'exécution de nos tâches.

Comportement dans l'environnement commercial

- **Respect du droit et de la législation**
Le respect des lois et directives est un principe de base fondamental de toute action économiquement responsable. Nous tenons à chaque instant compte des proscriptions et contraintes en vigueur, même si cela entraîne des désavantages économiques à court terme ou des difficultés s'ensuivent pour l'entreprise ou individuellement.
- **Évitement des conflits d'intérêt**
Chez HTS TENTIQ, les décisions commerciales se prennent exclusivement dans l'intérêt suprême de l'entreprise. Les conflits d'intérêt liés à des situations personnelles ou à certaines activités économiques ou autres, y compris concernant des personnes ou organisations plus ou moins proches, doivent être évités dès que possible. S'il en survient malgré tout, ils doivent être éradiqués dans le respect du droit et de la législation, ce qui ne peut se faire qu'à la condition d'une démarche de résolution transparente.
- **Concurrence loyale**
En tant que menace pour le succès de l'entreprise, la corruption et les infractions au droit des cartels ne sont aucunement tolérées. Les pots-de-vin ou accords de cartel ne sont pas, pour nous, un moyen d'obtenir une commande. Nous préférons renoncer à une vente et à nos objectifs internes que d'enfreindre la loi. Les infractions ne sont pas tolérées et font l'objet de sanctions à l'encontre des individus qui les commettent. Tous les collaborateurs doivent bien avoir conscience des risques extraordinaires qu'un cas de corruption ou de violation du droit des cartels entraînerait pour HTS TENTIQ, mais également pour eux-mêmes. Il est attendu de tout collaborateur qu'il ou elle s'implique, dans son champ de responsabilité, dans le respect des lois en vigueur relatives aux domaines concernés.
- **Prévention du blanchiment d'argent**
HTS TENTIQ remplit ses obligations légales de prévention du blanchiment d'argent et ne participe pas à de telles activités. Il est attendu de chaque collaborateur qu'il ou elle signale toute transaction financière inhabituelle à son supérieur hiérarchique. HTS TENTIQ n'accepte aucun paiement en espèces de la part de ses clients.

Comportement entre collègues et collaborateurs



Comportement au sein de la société

- **Protection durable de l'environnement et du climat**
La protection durable de l'environnement et du climat, de même qu'un recours efficient aux ressources, comptent parmi nos principaux objectifs d'entreprise. Qu'il s'agisse du développement de nouveaux produits et services ou de nos sites de fabrication, nous veillons à réduire autant que possible notre impact sur l'environnement et le climat, et à ce que nos produits contribuent favorablement à la protection du climat et de l'environnement lorsqu'ils sont utilisés chez nos clients. Chaque collaborateur est responsable du traitement parcimonieux des ressources naturelles et de sa participation à la protection du climat et de l'environnement du fait de son comportement individuel.
- **Dons**
Nous n'octroyons aucune subvention financière, notamment sous forme de dons ou de sponsoring, à des partis politiques allemands ou étrangers, organisations proches de tels partis ou assimilées, mandataires individuels ou candidats à une fonction politique.

- **Parité de traitement et non-discrimination**
Nous attachons une très grande importance à cultiver l'égalité des chances, ainsi que la confiance et le respect entre tous. Nous encourageons l'égalité des chances et prohibons la discrimination à l'embauche, à la promotion ou à la garantie de formation initiale ou continue. Nous traitons tous les collaborateurs de manière identique, indépendamment du sexe, de l'âge, de la couleur de peau, de l'origine culturelle ou ethnique, de l'orientation sexuelle, d'éventuel handicap, d'appartenance religieuse ou de credo philosophique.

- **Droits de l'Homme**
Nous respectons la Convention internationale des droits de l'Homme et encourageons son application. Nous refusons strictement toute forme de travail forcé ou infantile.

- **Protection de la santé au travail**
La sécurité et la santé de nos collaborateurs sont, au même titre que la qualité de nos produits et notre réussite économique, l'un de nos principaux objectifs en tant qu'entreprise. La sécurité au travail et la protection de la santé font partie intégrante de tous les processus. Chacun de nos collaborateurs promeut la sécurité et protection de la santé dans son environnement de travail en appliquant scrupuleusement les directives de protection de la santé au travail. Tous les cadres sont tenus d'informer leurs collaborateurs sur la responsabilité qui leur incombe et de les soutenir en ce sens.

- **Présence et communication publiques**
Nous respectons le droit à la liberté d'expression, ainsi que la protection des droits individuels et de la vie privée. Tout collaborateur doit avoir conscience que même dans ses cercles privés, il peut être perçu comme un représentant de HTS TENTIQ ; il est par conséquent tenu de se comporter et de se présenter – en public et plus encore face aux médias – de sorte à préserver la réputation et l'image de l'entreprise. Lors d'allocutions dans un cercle personnel, nous veillons à ce que la fonction ou l'activité dont nous avons la charge dans l'entreprise ne soit pas mise en relation avec ce que nous déclarons en privé.

- **Informations confidentielles relatives à l'entreprise/ Informations internes**
Nous prenons toutes les mesures permettant de protéger les informations et documents confidentiels et réglémentons l'accès ou les consultations possibles par des collègues non impliqués ou tiers non autorisés.

- **Protection des données et sécurité des informations**
HTS TENTIQ accorde une très grande importance à la protection des données à caractère personnel, en particulier à celles de ses collaborateurs, clients et fournisseurs. Aucune donnée à caractère personnel ne peut être collectée ou traitée sans autorisation légale ou consentement des personnes concernées.

- **Protection de la propriété de l'entreprise**
Nous utilisons la propriété et les ressources de l'entreprise de manière adéquate et avec parcimonie, et les protégeons contre la perte, le vol ou les abus. La propriété intellectuelle de notre entreprise constitue un avantage concurrentiel pour HTS TENTIQ, et donc un bien précieux que nous protégeons contre tout accès par des tiers non autorisés. Nous utilisons la propriété matérielle et immatérielle de l'entreprise exclusivement à des fins utiles à la société et non pour des objectifs personnels, à moins que cela n'ait été expressément permis. Nos collaborateurs et leurs supérieurs sont conjointement responsables de l'adéquation constante des déplacements professionnels (par leur nombre et leur caractère) avec l'objectif, mais aussi de la prise en compte des aspects financiers et temporels lors de la planification et de l'exécution de tels déplacements.



Mise en application et interlocuteurs

HTS TENTIQ encourage à ce que ce code de conduite soit communiqué. En aucun cas son respect ne doit donner lieu à un quelconque inconvénient pour quelque collaborateur que ce soit. Parmi leurs fonctions, nos cadres ont celle de montrer l'exemple : ils pourront en faire spécialement preuve en agissant selon ce code de conduite. Premiers interlocuteurs en cas de question sur la compréhension des règles, ils s'assureront que tous les collaborateurs connaissent et ont compris le code de conduite. En leur qualité de cadre, ils préviendront tout comportement inacceptable, et prendront les mesures qui s'imposent pour empêcher toute infraction dans leur domaine de responsabilité. Une collaboration de qualité et de confiance entre les collaborateurs et les cadres se traduit par une communication des informations claire et sincère, ainsi que par un soutien mutuel.

Les collaborateurs de HTS TENTIQ et les tiers (clients, fournisseurs etc.) peuvent poser leurs éventuelles questions relatives au code de conduite par courriel à codeofconduct@hts-tentiq.com qui centralise les demandes.



HTS TENTIQ GmbH
Hinter der Schlagmühle 1
63699 Kefenrod

T +49 60 49 - 95 10 0
verkauf@hts-tentiq.com
www.hts-tentiq.com



HTS
TENTIQ